



Rapport de gestion SSO 2006

Table des matières

| | | |
|----|--|-------|
| 1. | Rapport d'activité 2006 | 3-14 |
| 2. | Organes de la SSO | 15 |
| 3. | Portraits des nouveaux membres du Comité | 16 |
| 4. | Bilan 2006 de la SSO | |
| - | Bilan au 31 décembre 2006 | 17 |
| - | Comptes des pertes et profits 2006 | 18-19 |
| 5. | Rapport des vérificateurs des comptes | 20 |
| 6. | Bilan de l'ASMZ 2006 | |
| - | Bilan au 31 décembre 2006 | 21 |
| - | Comptes des pertes et profits 2006 | 22 |
| - | Annexe au bilan au 31 décembre 2006 | 23 |
| 7. | Rapport du vérificateur des comptes | 24 |
| 8. | Programme d'activité 2007 | 25-27 |
| 9. | Budget 2007 | 28 |

Rapport d'activité 2006

Introduction

Conformément au programme des activités planifiées pour l'année 2006, le comité a donné la priorité au dialogue en matière de politique de sécurité. Les entretiens tenus avec les partis, les groupes parlementaires, les commissions de politique de sécurité des deux Chambres, les autres organisations de milice, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile, les offices fédéraux, la direction de l'armée et le Chef du DDPS étaient très intensifs. De tels efforts sont absolument nécessaires, car la politique de sécurité menace souvent d'être marginalisée ou l'armée risque de devenir le jouet de démonstration du pouvoir politique. La recherche d'un consensus politico-sécuritaire doit continuer avec la même intensité. Un tel consensus ne se laissera probablement réaliser que par une alliance bourgeoise. La SSO a aussi très souvent été présente sur la scène médiatique nationale, ce qui a pourtant mis en évidence que l'intention de l'émetteur et la perception du récepteur ne sont pas toujours identiques. Le comité de la SSO devra tenir compte de cette réalité.

A l'intérieur de l'association, les efforts se sont concentrés sur la réorganisation du secrétariat et la mise en ligne d'un Site Web modernisé.

1 Assemblée des délégués

1.1 Affaires statutaires

L'assemblée des délégués du 18 mars 2006 a eu lieu dans l'environnement historique du Centre Général Guisan à Pully (VD). En présence de Maurice Decoppet, petit-fils du Général Henri Guisan, et d'autres représentants du monde politique et militaire, le président col EMG Michele Moor a traité très dynamiquement les points à l'ordre du jour. Outre une modification formelle des statuts, le comité a proposé, au sens d'une uniformisation des structures, d'attribuer à la commission d'administration de l'ASMZ le même statut que les autres commissions, en donnant la compétence pour l'élection du président au comité de la SSO et non à l'assemblée des délégués. Par contre, les comptes continueront à être gérés séparément. La proposition du comité a été approuvée à une large majorité.

Le comité a été renforcé, surtout par des représentants des régions latines. Les délégués ont élu les membres suivants: le col EMG Raynald Droz (SCO FR), le col EMG Stefan Holenstein (SO Ber), le col EMG Hans Georg Lüber (SCO GE), le col EMG Walter Steiner (SCO SG), le col Denis Froidevaux (SCO VD), le Lt col EMG Franz Gander (SCO NW), le Lt col Rino Fasol (SCO TI), le cap Peter Fischli (SCO SH), le cap Michael Marty (SCO SZ), le plt Rainer Ringgenberg (AGFAco). Les membres suivants ont démissionné du comité: le col EMG Thomas Kaiser (SCO NW) après accomplissement de la période statutaire, le col André Frei (SCO SG), le

It col EMG Stefano Laffranchini (SCO TI), le cap Patrik Bamert (SCO SZ), le cap Alexandre Mossu (AGFACo).

1.2 "Politique de sécurité – une quantité négligeable pour les partis?"

C'était le titre plutôt provocateur de la table ronde qui a eu lieu après la partie statutaire, sous la modération du vice-président, le col David Beeler. Après la constatation faite par M. Moor dans son allocution qui a thématiqué l'importance accrue de ce thème qui est un des piliers de notre démocratie et cela également quand il s'agit de mesures touchant à la politique de sécurité et militaire, les conseillers nationaux Didier Burkhalter, PRD Neuchâtel, Ulrich Schlüer, UDC Zurich, ainsi que le conseiller des Etats Filippo Lombardi, PDC Tessin (le conseiller national Pierre Salvi, représentant du PS Vaud, s'était excusé suite à un empêchement de dernière minute) ont eu la possibilité de présenter aux délégués leurs positions en matière de politique de sécurité. A cette occasion, on a pu constater qu'il est bien possible de trouver des dénominateurs communs: la sécurité intérieure et la sécurité extérieure ne se laissent pas séparer, les instruments politico-sécuritaires, l'armée étant un de ces instruments, doivent être en mesure de réagir de manière souple à l'évolution de la menace. Par contre, il n'y avait pas d'unanimité en ce qui concerne les étapes du développement de l'armée 2008/2011.

Dans son allocution, le Conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat, Chef du département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud, a encouragé la SSO à s'exprimer de manière critique, car les autorités politiques et le commandement de l'armée ont besoin de connaître ces réactions. Il a en outre affirmé clairement l'importance du système de milice, car l'esprit de milice est indispensable, soit dans les fonctions politiques que dans l'armée. Celle-ci doit être flexible si elle veut rester crédible en Suisse et à l'étranger. Le Chef de l'armée, Cdt C Christophe Keckeis, a confirmé que la SSO a exigé beaucoup de lui durant l'année écoulée et l'a quelquefois irrité, mais il apprécie la SSO comme point de repère. En fin de comptes, il y a le but commun de faire tout le possible, malgré le manque de ressources, pour permettre à l'armée actuelle et future de garantir la sécurité de notre pays et de notre population.

2 Comité

Le comité et le bureau directeur ont tenu 5 séances chacun. En plus, il y avait des contacts bilatéraux parmi les membres du comité. Le comité s'est réuni à Spiez pour un séminaire consacré principalement à sa communication, au nouveau procédé de recrutement ainsi qu'aux questions liées à l'instruction. Ce séminaire annuel de deux jours, sans contrainte de temps, est devenu une tradition pour la SSO.

Durant l'année écoulée, l'agenda politique a demandé de manière constante des prises de positions, des procédures de consultations, des rencontres personnelles cela afin d'assurer l'échange continu d'informations permettant de mettre à jour le comité. La création d'opinion n'a pas toujours été simple et elle a demandé beaucoup de

temps. En plus, le comité directeur a aussi du consacrer beaucoup de son temps à la réorganisation du secrétariat.

Avec le colonel Denis Froidevaux, la SSO a de nouveau un vice-président de la Suisse Romande, ce qui est très positif. De cette façon, elle peut faire entendre sa voix dans toutes les régions linguistiques. Les autres trois vice-présidents ont assuré leur collaboration pour une autre période statutaire. Le col David-André Beeler encadrerait la région Nord-Ouest et la Suisse centrale et était en même temps le chef de la communication. Zurich et la Suisse orientale étaient à la charge du col EMG Hans-Ulrich Bigler, le major Markus Blass représentait sa société d'armes ayant en même temps une fonction très importante comme président de la commission d'administration de l'ASMZ. Le Lt col Harry Morger occupait la fonction de chef des finances. Les membres susmentionnés ainsi que le président font aussi partie du comité directeur de la SSO.

En janvier le comité a résilié tous les contrats touchant à la gestion du secrétariat, ce qui s'est avéré nécessaire en raison de la situation financière et qui a amené à fin avril à la démission de la secrétaire et traductrice madame Bice Sidler-Minardi, après 12 années de service en faveur de la SSO. Un mandat pour la gestion du secrétariat a été mis au concours, et il a été attribué au "Büro für Stiftungs- und Verbandsberatung", qui avait également présenté sa candidature et au sein duquel le secrétariat général de la SSO était déjà intégré antérieurement. Après une solution provisoire pour le reste de l'année 2006, un nouveau contrat sera stipulé pour régler le mandat en question.

Le comité a en outre révisé ses structures aussi par rapport à son appartenance à différentes organisations, en démissionnant des organisations suivantes: Forum Helveticum, Conférence Nationale des Associations Militaires Faïtières (CNAMF), Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix (CMEP). La SSO ne participe plus non plus à l'Organisation Colloque Politique de Sécurité et Médias. Pour le comité, il est très important que la SSO se présente de manière autonome et qu'elle ne soit pas identifiée, quant au style et au contenu, avec d'autres organisations qui ne lui correspondent effectivement pas. Une SSO indépendante a son propre poids!

3 Conférence des Présidents

Le comité directeur a mis l'accent des conférences des présidents du 8 juillet et du 4 novembre essentiellement sur l'information de ses membres sur les nombreux contacts entretenus avec les politiciens pour faire connaître les positions de la SSO. En été, les étapes de l'évolution de l'armée 2008/2011 étaient au centre de la conférence et le br Dominique Andrey, J1, a traité les thèmes actuels de son domaine. Par son «Oui, mais...» concernant la direction de marche des étapes de développement de l'armée, la SSO avait bien interprété l'atmosphère et l'opinion de la base; parmi les présidents il n'y avait pas non plus d'unanimité à ce propos. Comme les prési-

dents des sociétés cantonales des officiers et des sociétés d'armes doivent souvent constater avec regret, l'intérêt d'un grand nombre de parlementaires pour la politique de sécurité et leurs connaissances en la matière laissent vraiment à désirer.

Les contacts au niveau cantonal et national doivent être intensifiés. La conférence des présidents offre une plateforme idéale pour un échange d'informations et d'expériences. La conférence des présidents à début novembre 2006 a pris connaissance de la position du comité sur la procédure de consultation pour une révision de l'organisation de l'armée et de la Loi militaire. Elle partageait l'opinion du comité en faveur des services d'instruction à l'étranger, mais elle est aussi d'avis que la prolongation des cours de répétition à un maximum de six semaines n'est pas acceptable et complètement en dehors de la réalité actuelle.

Les organes de publication de la SSO étaient à l'ordre du jour des deux conférences, en particulier l'avenir de l'ASMZ.

4 Commissions

4.1 Commission ASMZ

2006 a été la 172^e année de parution de l'ASMZ.

4.1.1 Rétrospective

Fin juin 2006 la nouvelle commission ASMZ, pratiquement inchangée par rapport à ses membres, a été constituée sous la direction du nouveau président le major Markus Blass. L'ASMZ appartient à la SSO et par conséquent aussi à toutes les sociétés d'officiers membres de la SSO, et la commission ASMZ s'est fixée le but de renforcer cette prise de conscience chez les sections. Elles doivent d'identifier avec le «produit» ASMZ ou articuler leurs idées et opinions à ce propos. Cela vaut aussi pour une clarification du prix réduit, lié à l'abonnement obligatoire de la revue. Une tâche très importante qui incombe à la commission est l'élection du nouveau rédacteur en chef, en considération du fait que le div e.r. Louis Geiger a annoncé sa démission pour la fin de l'année courante. Le profil pour ce poste dépendra essentiellement des prestations que l'ASMZ devra assurer à l'avenir. En occasion de la conférence des présidents, le major Blass a montré à deux reprises les différentes options qui seraient possibles pour l'ASMZ à l'avenir (status quo, rétrogradation à un journal d'association, fusionnement). Son indépendance économique, rédactionnelle et organisationnelle reste pourtant un pilier définitif. Le président et des membres de la commission ont présenté une "Road Show" auprès de plusieurs comités des sections de la SSO.

Les comptes au 31 décembre 2006 bouclent par une perte opérationnelle (budgétée) de Fr. 5'996.53, les recettes se montent à Fr. 337'000.- environ, et les dépenses à Fr. 343'000.- approximativement. En raison des recettes sur les titres de Fr. 19'004.50, les finances présentent un bénéfice de l'exercice de Fr. 13'007.97. Le bi-

lan de l'ASMZ se monte à Fr. 689'371.68, avec un capital propre de Fr. 463'095.73 et des provisions se montant à Fr. 125'000.-.

Le tirage moyen en 2006 a été de 19'852 (20'281 exemplaires en janvier et 19'519 en décembre 2006), ce qui signifie un recul de 650 exemplaires.

Les prestations opérationnelles sont très satisfaisantes, et nous devons ces bons résultats au fort engagement et à la discipline du rédacteur en chef et de son équipe.

Nous remercions nos nombreux donateurs, qui par leur appui ont contribué fortement à la réalisation d'une plus-value pour notre revue. Nous remercions aussi le chef des finances pour les très bons résultats de sa politique d'investissement.

Nos remerciements vont aussi à tous les membres de la rédaction et de la maison d'édition qui, tous ensemble, ont contribué à ces résultats.

4.1.2 Rédaction

La tâche de l'ASMZ est d'intensifier et de promouvoir le dialogue en matière de politique de sécurité. En 2006, ce dialogue a été intensifié. Lors de débats contradictoires dans les deux plates-formes PRO&CONTRA et FORUM, les lecteurs ont eu amples possibilités de faire part de leurs opinions. L'ASMZ est très appréciée aussi par les politiciens. La Commission de gestion du Conseil national, par exemple, a traité le sujet „Officiers de carrière“ en raison d'un article publié dans l'ASMZ. Quelques éditions de cette revue étaient réalisées comme matériel d'enseignement pour la formation supérieure des cadres de l'armée. Il s'agit des éditions 10 (mesures pour la promotion de la paix) et 12 (sécurité intérieure). Les officiers actifs avaient en outre à leur disposition la rubrique de quatre pages «pour les actifs par les actifs», pour la publication de leurs rapports ou reportages. En 2006 aussi, l'ASMZ a organisé des voyages pour ses lecteurs, notamment à Berlin, en Bosnie-Herzégovine et en Iran. A Berlin, nous avons eu l'occasion de nous informer sur les mesures de sécurité lors des championnats mondiaux de football. En Bosnie-Herzégovine, nous avons examiné l'état actuel du «Nationbuilding», dix ans après la signature du Dayton Contrat. En Iran, nous avons débattu du rôle de l'Iran dans le conflit au Proche-Orient.

4.1.3 Perspectives

Le profil de l'ASMZ correspond à celui d'une revue militaire de réputation internationale. L'ASMZ se concentre sur les exigences de ses lecteurs actuels et futurs et est dirigée selon des principes de l'économie d'entreprise. Son image, son lay-out ainsi que ses principes rédactionnels et journalistiques sont constamment examinés et adaptés aux exigences, tout en avançant à petits pas.

Les attentes et les exigences des lecteurs par rapport au contenu et au lay-out d'une revue changent constamment. En raison de cela et aussi pour être à même de définir l'orientation future de l'ASMZ, la SSO a fait un sondage auprès des lecteurs. Le questionnaire a été annexé à l'ASMZ du mois de décembre, et chaque lecteur a eu la possibilité d'exprimer son opinion. En outre, le sondage a été aussi fait auprès des comités des différentes sections. Ce seront donc eux qui, par moyen de l'assemblée

des délégués de la SSO, décideront sur la structure conceptuelle et économique de l'ASMZ, et donc sur «être ou ne pas être» de notre revue.

Pour pouvoir continuer à apporter une contribution active et indépendante à la discussion sur la politique de sécurité de notre pays et confirmer son profil d'une revue militaire de réputation internationale, l'ASMZ, sa rédaction, son organisation et ses finances se doivent de rester indépendantes.

Au nom de l'ASMZ, nous remercions les délégués de la SSO de leur intérêt et de leur appui.

4.2 Commission Internationale

Une des tâches principales de la Commission internationale est celle de représenter les intérêts de la SSO et de l'armée de milice dans le contexte international. Comme dans le passé, la Commission Internationale s'est engagée surtout au sein de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR). Avec ses 32 membres et associés, la CIOR est une plate-forme unique pour l'échange d'informations et d'expériences parmi les différentes organisations de réserve et de milice, ainsi qu'une plate-forme idéale de consultation pour les ministères de la défense des différents pays en Europe et en Amérique du Nord. L'année écoulée, la présidence de la CIOR est passée de l'Allemagne au Canada, donc aux officiers canadiens, pour une nouvelle période de deux ans.

Comme durant les années écoulées, la Commission International a participé de nouveau activement au travail de la CIOR. Outre le siège du chef de la délégation de la SO auprès du Conseil de la CIOR, la SSO dans sa qualité de membre associé dispose aussi d'un siège au sein du comité du Partenariat pour la Paix et, depuis 2006, aussi au sein du CIMIC. Dans tous les comités, les sujets de travail les plus importants touchaient toujours à l'échange d'expériences en matière d'engagements à l'étranger ainsi que à l'évolution de l'obligation générale de servir. En raison du système de milice de l'armée suisse, d'ailleurs presque unique, les points de vue de la Suisse et ses expérience en la matière sont toujours très appréciés. De même, le jugement de partenaires internationaux sur son travail est très précieux pour la Suisse.

D'autres champs d'activité de la Commission Internationale étaient la vice-présidence de l'Initiative Gaming ainsi que sa fonction consultative et le transfert du savoir à l'intention du comité de la SSO.

Fin 2006, la convention entre la SSO et le DDPS touchant aux prestations et aux tâches de milice à apporter dans le cadre international a été prolongée, en conformité avec le contrat-cadre.

4.3 Commission SOISM

Les 24 et 25 février 2006, les championnats suisses de ski des officiers et militaires professionnels (SOISM) se sont déroulés pour la 28^e fois à Andermatt. Malgré leur fort engagement, les organisateurs ont dû constater à nouveau un recul du nombre

de participants, ce qui vaut aussi pour les championnats d'hiver de l'armée. En raison de cela, le commandant des Forces terrestres, le Cdt C Luc Fellay et la SSO ont décidé de regrouper ces deux événements. Dès maintenant, les championnats d'hiver de l'armée (WiWA) auront lieu dans la nouvelle forme d'organisation, notamment pour la première fois les 2 et 3 mars 2007 à Andermatt. La SSO, en tant que partenaire, sera représentée au sein du comité d'organisation de ces championnats. La date et les détails des championnats seront publiés comme toujours dans l'ASMZ et la commission SOISM sera dissoute.

5 Séminaire pour jeunes officiers

En 2005, le séminaire a dû être annulé faute de participants suffisants, tandis que l'intérêt pour le séminaire des 10 et 11 novembre 2006 au Centre de l'Instruction de l'Armée à Lucerne était réjouissant. Le titre était „La menace d'aujourd'hui – l'armée de milice, est-elle la bonne réponse?„. 43 jeunes officiers ont suivi les exposés d'ailleurs plutôt complexes tenus par le Professeur Bernard Wicht (en français) sur la menace actuelle, le Professeur Karl W, Haltiner sur les systèmes de défense, le colonel EMG Philippe Rebord sur le recrutement et l'équité de l'obligation de servir, et par le divisionnaire Heinz Aschmann sur les questions actuelles liées à l'instruction. Les workshops qui ont suivi ont donné aux participants l'occasion d'échanger leurs opinions et de profiter de débats approfondis, ce qui est devenu évident lors des présentations des résultats le samedi matin. Avec leurs questions et réflexions, les jeunes officiers ont confronté les participants à la table ronde, entre autres le conseiller national Markus Hutter et le président de la SSO. En conclusion, l'on peut constater que les jeunes officiers sont d'avis que l'obligation général de servir et l'armée de milice constituent la bonne réponse à la menace actuelle. Il y a pourtant encore du potentiel à utiliser par rapport à l'organisation pratique, et les jeunes officiers demandent des messages clairs de la part des politiciens. La SSO remercie le Don national suisse pour leur contribution financière à la réalisation du séminaire, auquel le vendredi après-midi ont aussi assisté 40 aspirants de l'EO Inf 3/06 avec leur commandant.

6 Prises de position

La prise de position de la SSO présentée en novembre 2005 sous le titre „Postulat demandant un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité“ était la base pour toutes les prises de positions rédigées en 2006. En été, le comité avait participé à une consultation du DDPS concernant la révision partielle de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée (OA). Malgré la révision ne concernant que l'article 6 de l'ordonnance sur l'administration du Parlement, le message traitait l'entier du contenu des étapes de développement de l'armée 2008/2011. Dans sa position, la SSO a expliqué de nouveau de manière très détaillée la raison par laquelle elle a des réserves envers les étapes 2008/2011. Par rapport à l'article 6, elle demande de maintenir les dénominations actuelles et l'énumération des brigades.

Une autre procédure de consultation, la révision 2009, à début septembre concernait essentiellement le service obligatoire à l'étranger (ancré dans la Loi Militaire) et la possibilité de prolonger à 6 semaines les cours de répétition (organisation de l'armée). La SSO constate dans sa prise position que une révision de la législation militaire n'est absolument pas urgente (*pour d'autres détails, voir chapitre 10*).

7 Communication

L'opinion de la SSO a été souvent demandée durant l'année écoulée, ce qui signifiait par conséquent une communication coordonnée et bien ciblée. C'est une particularité des médias d'aujourd'hui, par exemple, de recueillir les déclarations des différentes organisations concernées déjà au début d'une procédure de consultation, donc avant que ces organisations aient eu la possibilité de parvenir à une opinion officielle, basée sur les résultats d'un processus de formation d'opinion. Comment la SSO doit se comporter dans un tel cas? Doit-elle tout simplement se taire pour ne pas risquer de se contredire plus tard? Cela n'est qu'un des défis auxquels la communication d'une société faîtière doit faire face.

Sa diversité ne lui permet que rarement de faire des déclarations simplistes ou indifférenciées. Mais, c'est justement ce que les médias désirent! Les communiqués de presse ne peuvent reproduire que de manière abrégée l'opinion et l'attitude de la SSO, ce qui cause parfois des malentendus. Par contre, des prises de positions différenciées risquent de se perdre et de ne produire aucun effet. C'est pourquoi le président était heureux de chaque occasion qui lui permettait de communiquer la position de la SSO, lors d'interviews ou dans les articles.

Les pages réservées au comité de la SSO dans les trois organes de publication donnent un bon exemple de ce type de communication. Par ces pages, le comité a la possibilité d'informer directement ses membres sur les activités planifiées, et le président fait aussi régulièrement part de ses réflexions personnelles dans l'ASMZ. Pour la communication interne avec les présidents et les comités, les contacts directs représentent la meilleure garantie pour une information authentique.

7.1 Communiqués de presse

Outre le communiqué sur son assemblée des délégués, la SSO a publié cinq communiqués et un bref commentaire après l'acceptation du programme d'armement 06 par le Conseil national. Elle s'est prononcée sur les événements politico-sécuritaires suivants:

Le 6 septembre 2006, la SSO regrette la décision prise par la Commission de la politique de sécurité de ne pas saisir l'occasion de la révision de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée pour remettre en question la politique suisse de sécurité et pour l'adapter à la situation actuelle. C'est pourquoi la décision du Conseil national n'était pas une véritable surprise pour la SSO, comme cela était reporté dans son communiqué du 4 octobre 2006.

Le 3 novembre 2006, la SSO s'est prononcée favorablement sur la décision prise par la Commission de la politique de sécurité du Conseil aux Etats de renvoyer à la session du printemps le traitement de la révision sur l'organisation de l'armée, ce qu'elle considère une chance. Le 19 novembre 2006, la SSO a publié dans un communiqué sa prise de position concernant la procédure de consultation sur la révision de la Loi militaire.

Le 8 décembre 2006, la SSO a lancé un appel dans les médias au Conseil national afin de l'inviter à suivre le Conseil des Etats et à approuver le programme d'armement dans son intégralité.

7.2 Site Web

En raison de la procédure de sélection pour le secrétariat, nous avons entrepris avec un peu de retard le réaménagement de notre page d'accueil. En octobre 2006, le plt Roger Zurmühle, titulaire de la Zet-Informatik SARL, a finalement pu commencer son travail. En tant que membre du comité de la société cantonale des officiers d'Obwald, il connaît très bien les besoins de ses camarades et les possibilités financières de la SSO. En très peu de temps, il a réussi à créer un site web moderne, sobre et fonctionnel, qui est en même temps aménageable et modifiable sur chaque ordinateur. L'essentiel étant que toutes les thèses et les prises de position de la SSO soient disponibles au public à tout moment. La mise à jour de ce site incombe au secrétariat.

8 Evolution du nombre de membres

Nousregistrons encore une diminution du nombre des membres, ce qui correspond à un recul du 4.5%. Par contre, il y a aussi quelques sections qui ont pu annoncer une augmentation de leurs effectifs. Des programmes d'activité intéressants ainsi que de grands efforts publicitaires restent indispensables. Un très bon exemple, est la présence des sections aux différents rapports des brigades et des régions territoriales.

Très efficace reste la publicité dans le cadre des stages de formation, pour laquelle les membres du comité se mettent à disposition trois fois par an, en collaboration avec de représentants des sociétés cantonales des officiers. La publicité dans les différentes EO incombe aux sociétés d'armes et de services.

Les nouveaux modèles d'instruction ont pour conséquence que des étudiants se décident toujours plus souvent pour la carrière d'officiers. Ils ont déjà fondé, et cela avec beaucoup de succès, des associations d'officiers très actives au sein des universités de Saint Gall, de Zurich, de l'EPF Zurich et de l'école supérieure à Winterthur, et peuvent présenter leurs associations aux aspirants des stages de formation. Pour le moment, ils n'ont pas l'intention d'adhérer à une section locale ou cantonale ou de devenir directement membre de la SSO.

Fin 2006, les Sociétés des officiers adjudants et celle des Officiers d'aide en cas de catastrophe, se sont dissoutes. Par contre, les officiers des troupes de sauvetage

sont encore actifs dans les sections suivantes: la section baloise, la section Suisse alémanique et la section Lémanique. Il s'agit de changements regrettables, qui affectent la force de frappe et l'efficacité de la SSO, qui ne peut être préservée que par l'adhésion aux différentes sections du plus grand nombre d'officiers. Il y a pourtant une bonne nouvelle à ce propos: le 10 juin 2006 a eu lieu la fondation de la Société Suisse des Officiers d'aide au Commandement, qui deviendra formellement membre de la SSO lors de notre assemblée des délégués en 2007. Un autre événement de publicité pour la SSO et quelques Sociétés d'armes et de services étaient les journées de l'armée, «Heerestage 06», organisée par les Forces terrestres les 27 et 28 octobre à Thoun. Plus de 100'000 personnes se sont rendues à cette exposition sur la prairie de l'Allmend, et il était donc judicieux d'y être présents. Les membres du comité et les représentants de l'ASMZ au stand se sont entretenus avec un grand nombre de visiteurs civils et militaires, de tout âge et de toutes les régions géographiques. Au stand, les trois publications militaires ASMZ, RMS et RMSI étaient représentées et à disposition des visiteurs, ainsi que les dépliants de la SSO et de quelques sociétés d'officiers membres. Les affiches sous forme de rouleaux, fabriquées expressément pour cet événement pourront être à nouveau utilisées lors des journées de l'armée, qui auront lieu en 2007 à Lugano.

9 Rapport des finances

Les comptes de la SSO bouclent l'année de manière satisfaisante. La SSO a réalisé le «Turnaround» financier plus rapidement que prévu. La restructuration du secrétariat et les mutations en matière de personnel ont permis de réaliser les économies envisagées, sans pourtant réduire de manière significative les prestations de la SSO. En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres et les revenus d'intérêts ont augmentés par rapport au budget, tandis que les dépenses sont restées en dessous du budget. Le comité ayant même prévu la dissolution partielle des réserves, ce qui n'a heureusement pas été nécessaire.

L'avenir, pourtant, reste incertain, une nouvelle réduction des effectifs de l'armée et donc du nombre des officiers actifs ne peut pas être exclue. Une politique d'investissement conservatrice devra assurer à tout temps à la SSO l'accès à ses réserves, à court ou à long terme.

10 Politique de sécurité et militaire

L'année écoulée a été très mouvementée du point de vue de la politique de sécurité. Dans la session d'automne, le Conseil national a rejeté la révision de l'organisation de l'armée. En décembre, la décision sur le programme d'armement 06 ne tenait plus qu'à un fil, notamment à la voix prépondérante de la présidente du Conseil national, PRD.

Quelles sont les raisons qui font que les projets de l'armée soient tellement contestés? Les idées et les visions sur la réalisation de l'armée divergent de plus en plus, et

les projets de l'armée sont ouvertement critiqués sur plusieurs fronts. La SSO observe depuis longtemps cette évolution dangereuse et n'était donc guère surprise de ce qui s'est passé au Conseil national. Dans sa prise de position sur le rapport explicatif de la révision de l'organisation de l'armée, le comité a souligné une fois de plus, que le Conseil fédéral avait décidé sur les étapes de l'évolution de l'armée 2008/2011 sans une discussion préalable approfondie en matière de politique de sécurité.

Trop de questions restent ouvertes (montée en puissance, engagements de l'armée pour la sécurité intérieure), et il y en a encore d'autres problèmes qui pèsent sur le climat politico-militaire (par exemple la situation insatisfaisante du personnel de carrière). La SSO a approuvé la direction de marche avec des réserves et elle a communiqué sa position dans une lettre adressée au Conseillers nationaux. Le déplacement des priorités au profit des engagements de sûreté est incontesté, mais il n'a jamais été complètement clair si la décision a été prise principalement sous l'aspect de ressources financières limitées ou en raison de la menace actuelle. Le projet était sujet à trop d'intérêts divergents et c'est la combinaison des attaques qui l'a finalement fait échouer. La SSO a donc approuvé la décision du Conseil des Etats de renvoyer le projet à la session du printemps et de demander au DDPS la réponse aux questions encore ouvertes.

Pour ce qui concerne le programme d'armement, le comité a lancé un appel aux membres du Conseil national afin qu'ils approuvent le programme dans son intégralité. Un état comme la Suisse, dont les citoyens sont soumis à l'obligation de servir pour la sauvegarde des droits démocratiques et de la liberté d'action, un tel état a aussi la responsabilité de garantir une armée crédible, équipée de manière moderne et optimale.

Encore avant que le Conseil national ait eu la possibilité de traiter la révision de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée le 3 octobre 2006, le Conseil fédéral avait créé par sa procédure de consultation sur la modification de la Loi militaire et d'un article de l'organisation de l'armée une nouvelle situation provisoire en matière de politique de sécurité.

Le comité était d'avis que ce projet n'était absolument pas urgent et qu'il risquait de causer une insécurité supplémentaire. La majorité du comité comprend pourtant parfaitement que les services d'instruction à l'étranger ne peuvent pas reposer sur le volontariat et qu'en Suisse, les restrictions imposées à l'armée permettent de moins en moins aux troupes de combat d'atteindre les objectifs d'instruction.

La proposition de prolonger à 6 semaines les cours de répétition est pourtant inacceptable. Dans sa réponse, la SSO souligne expressément que des *opérations de défense sectorielle* sont, compte tenu de la situation de menace actuelle, plus probables que *celles de la défense*. Pour des raisons géographiques et politiques, la défense ne peut être exercée qu'en Suisse, et ceci d'autant plus que les autorités civiles sont également impliquées.

La SSO avait abordé ce thème avec la volonté de stimuler et d'intensifier le dialogue en matière de politique de sécurité. Les événements susmentionnés montrent clairement qu'il y a un besoin urgent d'un tel dialogue.

Immédiatement après la session d'automne, le comité directeur a pris contact avec les partis gouvernementaux bourgeois et a eu des entretiens séparés avec leurs représentants. Le but est de trouver un nouveau dénominateur commun pour permettre qu'à l'avenir les projets de politique de sécurité puissent passer devant le Parlement avec un haut degré d'acceptation.

Entre-temps, d'autres organisations ont également adopté le postulat de la SSO demandant que le Rapport sur la politique de sécurité soit réexaminé et si besoin en est remis à jour par le Conseil fédéral lors de chaque législature et qu'il soit ensuite remis au Parlement comme fondement de la politique de sécurité. Dans sa prise de position en novembre 2005, la SSO a fait une liste des piliers essentiels de notre Etat, qui doivent être réexaminés. Entre autre, il faut mentionner le positionnement de la Suisse au sein des états européens, la neutralité, le service militaire obligatoire, le partage des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes, ainsi que les institutions privées dans le domaine de la sécurité et les engagements pour la promotion de la paix. Ces tâches ne peuvent être accomplies dans un paysage politique troublé. Aucun parti ne peut esquiver le dialogue politico-sécuritaire parce que ses opinions ne sont pas appuyées par la majorité. On ne peut parvenir à une entente sans passer par des compromis.

11 Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous nos membres, qui assument leur responsabilité civique, expriment leurs opinions franchement et constructivement et qui contribuent à la réalisation d'un nouvel édifice de politique de sécurité en Suisse. Nous remercions aussi les dirigeants de l'armée et le Chef du DDPS pour leur appui et leur disponibilité à tenir en compte les réflexions de la SSO. Ce n'est que dans un respect mutuel que nous parviendrons à des solutions durables.

29 janvier 2007

Le Comité

Organes de la SSO 2006/2007

Comité

| | | | |
|--|------------|--|---------------------|
| Col EMG Michele Moor** Président | TI | Lt col Rolf Häfeli Lt col Willi Keller | SSOLOG SO trp bl |
| Col EMG Hans-Ulrich Bigler** Vice-président (jusqu'au 17.3.2007) | ZH | Lt col Olivier Savoy Lt col Hildegard Zobrist (jusqu'au 17.3.2007) | AVIA SZ |
| Col David-André Beeler** Vice-président (jusqu'au 17.3.2007) | BE | Major EMG Niels Büchi Major EMG Christoph Zimmerli | ASOR OGBB |
| Col Denis Froidevaux** Vice-président | VD | Major Peter Fischli | SH |
| Major Markus Blass** Vice-président | SSOART | Major Heidi Kornek Cap Michael Marty | OGA SZ |
| Lt col Harry Morger** Chef des finances | SSOLOG | Plt Rainer Ringgenberg | AGFACo |
| Col EMG Adrian Ambühl* | BE | | |
| Col EMG Raynald Droz | FR | | |
| Col EMG Stefan Holenstein | SS Of Disp | | |
| Col EMG Hans Georg Lüber | GE | | |
| Col EMG Robert Riedo | FR | | |
| Col EMG Walter Steiner | SG | | |
| Lt col EMG Ivo Burgener (jusqu'au 17.3.2007) | UR | | |
| Lt col EMG Franz Gander | NW | | |
| Lt col EMG Hans Schatzmann | SO | | |
| Lt col Rino Fasol | TI | | |
| Lt col Peter Graf* | ZH | | |

* Proposé à l'élection à l'AD 2007

** Membres du comité directeur

Vérificateurs des comptes

Major Stefan Haag
Cap Thomas Audétat

Président de la commission ASMZ

Major Markus Blass

Président de la commission internationale

Lt col Olivier Savoy

Secrétariat

Cap Irène Thomann
Secrétaire

Portraits des nouveaux membres du comité



Col EMG Adrian Ambühl

- ◆ né en 1960
- ◆ domicilié à Münsingen
- ◆ Chef de l'arrondissement du canton de Berne
- ◆ Réserve du personnel



Lt col Peter Graf

- ◆ né en 1962
- ◆ domicilié à Winterthur
- ◆ Ing-méc. EPF Zurich
- ◆ AD DCA (C DCA)

| SSO | | Bilan au 31.12.2006 | |
|--------------------------------|-------------------|---|-------------------|
| Actifs | | Passifs | |
| Caisse | 7.30 | Créanciers | 5'910.50 |
| PC 87-707070-4 | 5'494.20 | Impôt sur le chiffre d'affaires | -58.55 |
| UBS 634.714.40 F | 49'621.73 | Comptes corr. | 7'051.75 |
| CS 154607.90 | <u>30'789.13</u> | Comptes de régularisation | <u>29'075.00</u> |
| Liquidités | 85'912.36 | Capital étranger à bref délai | 41'978.70 |
| Débiteurs membres ¹ | 13'630.00 | Réserve pour Politique de sécurité | 105'303.00 |
| Créances | 1'426.95 | Modifications structurelles | 104'000.00 |
| Impôt anticipé | 1'314.53 | Réserve pour fluctuation boursière ² | 75'000.00 |
| Actifs transitoires | <u>204.55</u> | Réserve pour jubilé 2008 | 10'000.00 |
| Créances | 16'576.03 | Réserve divers ³ | <u>14'000.00</u> |
| Capital circulant | 102'448.39 | Total des Réserves | 308'303.00 |
| Machines | 1.00 | Capital étranger | 350'281.70 |
| Titres CS | 230'924.00 | Capital | 201'279.18 |
| Compte à terme | <u>230'153.00</u> | Bénéfice | <u>12'005.51</u> |
| Capital en titres | 461'078.00 | Propres moyens | 213'284.69 |
| Total de l'actif | 563'566.39 | Total du passif | 563'566.39 |

Commentaires au bilan

¹ Cotisations pas encore versées à fin décembre 2006

² Réserve pour fluctuation boursière égale au 25-35% de la valeur des titres

³ Réserves pour frais de comptabilité, impôts, publications etc.

| SSO | | |
|--|----------------|----------------------------------|
| Comptes de pertes et profits 2006 | | |
| Dépenses | Budget | 1.1.2006 - 31.12.2006 |
| Frais de personnel | 145'000 | 135'303.55 |
| . remboursement présidence et comité | 40'000 | 37'000.00 |
| . Secrétaire générale et rembours. des frais | 15'000 | 9'762.40 |
| . Secrétaire/traductrice inclus frais annexes du personnel (AVS, AC, LAA, LPP) | 40'000 | 50'362.35 |
| . Autres dépenses de personnel | 0 | 4'666.80 |
| . Coûts du secrétariat | <u>50'000</u> | <u>33'512.00</u> |
| Frais de location charges incluses | 11'000 | 10'854.00 |
| Frais d'exploitation | 14'000 | 10'839.65 |
| . Téléphone / Fax | 700 | 470.20 |
| . Photocopies | 1'200 | 584.05 |
| . Matériel de bureau | 2'000 | 1'150.20 |
| . Ports | 2'500 | 1'668.45 |
| . Frais liés au traitement électronique des données | 400 | 75.35 |
| . Impôts | 700 | 951.05 |
| . Frais de comptabilité | 4'000 | 3'750.00 |
| . Frais de banque | 500 | 585.85 |
| . Amortissement machines | 0 | 1.00 |
| . Divers | <u>2'000</u> | <u>1'603.50</u> |
| Titres | 500 | 415.25 |
| . Frais de gestion des titres | <u>500</u> | <u>415.25</u> |
| Total des frais de la société | 115'200 | 79'436.70 |
| . Assemblée des délégués | 8'000 | 6'910.50 |
| . Séminaires | 10'000 | 3'939.75 |
| . Contribution à la Revue Militaire Suisse | 10'700 | 10'700.00 |
| . Contribution à la Rivista militare svizzera | 4'500 | 4'000.00 |
| . Contribution à des organisations/projets | 1'000 | 700.00 |
| . Information et publicité incl. Stages centraux | 7'500 | 8'867.60 |
| . Internet | 15'000 | 6'992.00 |
| . Conférences des présidents | 2'000 | 1'489.90 |
| . Frais du Comité | 20'000 | 15'939.30 |
| . Frais de la présidence | 30'000 | 19'445.50 |
| . Frais Commissions/Groupes de travail | 5'000 | 452.15 |
| . CIOR | 500 | 0.00 |
| . Gaming | 500 | 0.00 |
| . Entretiens internationaux ultérieurs | <u>500</u> | <u>0.00</u> |
| Total des dépenses | 285'700 | 236'849.15 |

| SSO | | Comptes de pertes et profits 2006 | |
|---|------------------|--|--|
| Recettes | Budget | 1.1.2006 - 31.12.2006 | |
| Cotisations des membres | 215'000 | 234'270.00 | |
| . Sociétés Cantonales des Officiers | 175'000 | 191'790.00 | |
| . Sociétés d'Officiers Faïtières des Armes et des Services | <u>40'000</u> | <u>42'480.00</u> | |
| Recettes diverses | 66'700 | 3'125.30 | |
| . Donations | 3'000 | 3000.00 | |
| . Remboursement de l'armée pour activités hors service | 0 | 125.30 | |
| . Dissolution de la réserve, divers | 14'000 | 0.00 | |
| . Dissolution partielle de la réserve pour modifications structurelles | <u>49'700</u> | <u>0.00</u> | |
| Recettes neutres | 4'000 | 11'459.36 | |
| . Intérêts | 4000 | 5'130.76 | |
| . Profits sur titres | <u>0</u> | <u>6'328.60</u> | |
| Total des recettes | 285'700 | 248'854.66 | |
| ./. Total des dépenses | - 285'700 | 236'849.15 | |
| Bénéfice de l'exercice | 0 | 12'005.51 | |

Rapport des vérificateurs des comptes sur le bilan 2006 de la SSO

A l'attention de
l'Assemblée des Délégués
de la Société Suisse des Officiers
du 17 mars 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de la Société Suisse des Officiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006, portant sur la période du 1 janvier 2006 au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 16 février 2007

Les vérificateurs des comptes:
Maj Stefan Haag
Cap Thomas Audétat

ASMZ**Bilan per 31.12.2006**

| <u>Actifs</u> | | 31.12.2006 | | 31.12.2005 |
|---|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | ----- | | ----- |
| UBS Zurich, Kto 804.888.40 B | | 43'770.84 | | 7'727.21 |
| UBS Zurich, Kto 804.888.01X | | 152'787.84 | | 321'471.59 |
| Débiteurs | | 89'925.00 | | 73'975.00 |
| Titres | 508'588.00 | | 369'016.25 | |
| Réserve pour fluctuation boursière | <u>-127'147.00</u> | 381'441.00 | <u>-92'254.00</u> | 276'762.25 |
| Actifs transitoires et autres | | <u>21'447.00</u> | | <u>5'419.86</u> |
| Total de l'Actif | | 689'371.68 | | 685'355.91 |
| | | ===== | | ===== |
| | | | | |
| <u>Passifs</u> | | | | |
| Provision pour diminution d'abonnés | | 75'000.00 | | 75'000.00 |
| Provision pour „Sicherstellung Leistungsumfang“ | | 50'000.00 | | 50'000.00 |
| Créditeurs | | 1'269.70 | | 4'079.35 |
| Passifs transitoires et autres | | 100'006.25 | | 106'188.80 |
| Capital | | | | |
| - Report de l'an dernier | 450'087.67 | | 414'917.70 | |
| - Bénéfice | <u>13'007.97</u> | <u>463'095.73</u> | <u>35'170.06</u> | <u>450'087.76</u> |
| Total du Passif | | 689'371.68 | | 685'355.91 |
| | | ===== | | ===== |

ASMZ**Compte de pertes et profits 2006**

| | 2006 | 2005 | |
|---|--------------------------|---------------------------|-------------|
| <u>RECETTES</u> | <u>Fr.</u> | <u>Fr.</u> | <u>%</u> |
| Bail maison "Huber & Cie" | 300'000.00 | 275'000.00 | +9% |
| Abonnements via maison d'édition, encarts | 1'393.50 | 1'868.40 | -25% |
| Donations | 39'560.00 | 28'040.00 | +41% |
| Frais de gestion donateurs | -3'722.55 | -13'150.35 | -72% |
| Total | <u>337'230.95</u> | <u>291'758.05</u> | +16% |
| <u>DEPENSES</u> | | | |
| Honoraires aux rédacteurs | 134'815.00 | 121'817.00 | +11% |
| Frais de rédaction | 23'768.00 | 29'701.40 | -20% |
| Honoraires aux auteurs | 34'082.30 | 19'103.70 | +78% |
| | <u>192'665.30</u> | <u>170'622.10</u> | <u>+13%</u> |
| Numéros spéciaux encartés | 33'151.90 | 51'305.75 | -35% |
| Pages additionnelles | 53'706.25 | 85'167.65 | -37% |
| Optimisation de la qualité de l'ASMZ | 0.00 | 10'000.00 | -100% |
| Evénements et dépenses de rédaction | 32'526.20 | 25'792.60 | +26% |
| Frais pour Internet | 7'704.65 | 7'971.90 | -3% |
| Secrétariat du rédacteur en chef | 18'000.00 | 18'000.00 | 0% |
| Divers | 5'473.18 | 1'257.04 | +335% |
| | <u>343'227.48</u> | <u>370'117.04</u> | <u>-7%</u> |
| <u>Profit/Déficit d'exploitation</u> | <u>-5'996.53</u> | <u>-78'358.99</u> | |
| | ===== | ===== | |
| <u>ETAT DES FINANCES</u> | | | |
| Intérêt et dividendes | 8'447.20 | 10'870.95 | |
| Profit sur le change | -1'207.00 | 50'295.20 | |
| Profit/Perte sur les titres | 46'657.30 | 54'649.30 | |
| Modification réserve pour fluctuation boursière | <u>-34'893.00</u> | <u>-2'286.40</u> | |
| Total | <u>+19'004.50</u> | <u>+113'529.05</u> | |
| <u>Profit de l'exercice</u> | <u>+13'007.97</u> | <u>+35'170.06</u> | |
| | ===== | ===== | |

Annexe au bilan 2006 de l'ASMZ

Critère d'évaluation des titres

Le critère d'évaluation des titres se base sur le prix courant du marché (cours du jour en date du 31 décembre 2006).

Une réserve, qui devrait correspondre au maximum au 25% de la valeur de marché des titres, a été prévue en fonction d'une éventuelle fluctuation des cours.

| | 2006 | 2005 |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | _____ | _____ |
| Valeur de marché des titres | Fr. 508'588.00 | Fr. 369'016.25 |
| Réserve pour fluctuation boursière | Fr. 127'147.00 | Fr. 92'254.00 |
| | _____ | _____ |
| Valeur nette des titres | <u>Fr. 381'441.00</u> | <u>Fr. 276'762.25</u> |
| | | |
| Réserve pour fluctuation boursière % | 25.0 % | 25.0 % |

Rapport du vérificateur des comptes sur le bilan 2006 de l'ASMZ

A l'attention de
l'Assemblée des Délégués
de la Société Suisse des Officiers
du 17 mars 2007

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

En qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'ASMZ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Commission ASMZ alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, avec remerciements pour les services rendus.

Frauenfeld, le 22 janvier 2007

Le vérificateur des comptes:

Major Stefan Haag

Programme d'activité 2007

En 2007, l'accent des activités de la SSO sera à nouveau mis sur les sujets importants liés à la politique associative ainsi qu'à la politique de sécurité et militaire. Le but principal de la SSO est de réaliser un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité permettant d'élaborer pour la Suisse une stratégie politico-sécuritaire moderne.

1 Politique de sécurité et militaire

Les événements autour des étapes de développement 2008/2011 ont montrés où la SSO doit produire son effort. Au début 2007, la «Table ronde» tenue avec les partis gouvernementaux bourgeois, visait à contribuer à un résultat positif au Parlement par rapport à l'organisation de l'armée. Le contact avec les spécialistes en matière de politique de sécurité au sein des partis doit continuer et rester régulier. Le climat de confiance mutuelle doit être utilisé au profit de l'armée. La SSO ne fait pas de politique de parti et elle n'interviendra pas dans la campagne électorale en automne. Sa tâche est de trouver le bon chemin pour l'armée, et dans la situation politique actuelle, on y parvient pas sans compromis. La SSO se sent obligée, en amont de chaque débat parlementaire de prendre position sur les thèmes politico-sécuritaires et à faire connaître son opinion aux parlementaires concernés. Le comité continuera ses entretiens réguliers avec le Chef du DDPS, les dirigeants de l'armée, les représentants de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile et avec les organisations actives dans le domaine de la politique de sécurité.

La SSO insistera à ce que le processus de décision systématique en matière de politique de sécurité soit réalisé. C'est une lacune qui doit être comblée sans délai. Pour plusieurs secteurs, il n'y a pas encore de solutions approuvées à la majorité. Il faudra donc tenir compte de ce fait et continuer à s'en occuper. La SSO compte que les étapes 2008/2011, éventuellement modifiées, soient approuvées par le Parlement dans la session d'été. Les sujets suivants seront au centre de l'attention de la SSO durant les prochains mois:

- Instruction et engagement des militaires en service long.
- Stratégie des engagements à l'étranger, en considération de l'idée d'une troupe de protection neutre.
- Plate-forme de sécurité intérieure (la table ronde lors de l'assemblée des délégués en est un exemple).

- Programme d'armement 07.
- Examen de tous les projets liés à la politique de sécurité et militaire en fonction de leur compatibilité avec le principe de milice.
- Conditions de travail des cadres militaires professionnels.

2 Politique associative

2.1 Conférence des présidents

La collaboration avec les présidents des sociétés cantonales des officiers et les sociétés d'armes ainsi qu'avec tous les groupements régionaux et locaux est impérative pour une association faîtière. La voix de la SSO a seulement de la valeur si elle est appuyée par la base. C'est pourquoi, toutes les prises de position de la SSO devraient être traitées préalablement et dans la mesure du possible lors des conférences des présidents. Pour l'année courante, nous avons prévu de 2 à 3 conférences. Elles sont une plate-forme importante pour l'échange mutuel d'opinions des présidents de toutes les régions géographiques et linguistiques. Un tel échange contribue à une compréhension mutuelle.

2.2 Recrutement de nouveaux membres

Aussi important que les contacts avec les associations sont les efforts continus visant à recruter de nouveaux membres. En collaboration avec de représentants des sociétés cantonales des officiers, la SSO se présentera dans les quatre stages centraux de formation, et elle adaptera ses présentations pour les rendre toujours plus intéressantes à son jeune auditoire. Les dépenses pour les apéritifs constituent un bon investissement, le dialogue de vive voix étant une très bonne occasion pour établir des contacts précieux.

Dès l'assemblée des délégués 2007, la SSO aura le plaisir de compter parmi ses membres la SSO d'aide au commandement et la section ORET de la Société d'officiers des troupes de sauvetage. La SSO poursuivra aussi ses efforts pour une collaboration fructueuse avec les sociétés d'officiers des différentes écoles supérieures.

La SSO sera présente aux journées de l'armée en novembre 2007 au Tessin. Les expériences faites lors des journées de l'armée à Thoun montrent l'importance de sa participation à un tel événement.

2.3 Communication

Le sondage sur l'ASMZ a mis en évidence que l'orientation de base de cette revue est approuvée. La Commission de l'ASMZ s'occupera de régler la succession du rédacteur en chef selon le profil établi, et le poste sera mis au concours dans l'ASMZ. Les modifications résultant du sondage seront mises en oeuvre prochainement.

La SSO continuera à publier régulièrement ses articles dans les deux revues RMS et RMSI, sous la direction de deux nouveaux rédacteurs en chef.

Il existe déjà un premier concept pour la communication, et le comité s'occupera de l'élaboration détaillée et de la mise en oeuvre après l'assemblée des délégués.

2.4 Séminaire pour les jeunes officiers

Les jeunes participants au séminaire en 2006 ont proposé d'aborder la neutralité comme thème pour un prochain séminaire. Cette proposition a été approuvée, et d'autres domaines appropriés seront considérés pour compléter le programme du séminaire en 2007.

3 Calendrier des activités 2007

27 octobre 2007, «Chance Miliz», Forum pour Officiers de milice, Berne

9 et 10 novembre 2007, Séminaire pour jeunes officiers, CIA Lucerne

20 - 25 novembre 2007, Journées de l'armée au Tessin

| SSO | | Budget 2007 | |
|-------------------------------------|----------------|--|----------------|
| | | Dépenses | Recettes |
| Total Frais d'exploitation | 100'800 | Cotisations | 210'000 |
| . Remboursement président | 12'000 | Sociétés Cantonales des Officiers | 170'000 |
| . Remboursement Comité exécutif | 20'000 | Sociétés d'Officiers Faïtières d'Armes et des Services | <u>40'000</u> |
| . Coûtes du secrétariat | <u>60'000</u> | | |
| Frais d'exploitation | 8'800 | | |
| . Téléphone/Fax | 700 | | |
| . Photocopies | 700 | | |
| . Matériel de bureau | 2'000 | | |
| . Ports | 2'000 | | |
| . Impôts | 1'000 | | |
| . Frais de banque, gestion titres | 1'000 | | |
| . Diverses | <u>1'400</u> | | |
| Frais de la Société | 98'200 | Intérêts | 5'000 |
| . Assemblée des délégués | 8'000 | Donations | 3'000 |
| . Séminaires | 6'000 | | |
| . Contribution Revue mil suisse | 10'700 | | |
| . Contribution Rivista mil svizzera | 4'000 | | |
| . Frais de Publicité/Recrutement | 12'000 | | |
| . Site web | 4'000 | | |
| . Conférence des présidents | 2'500 | | |
| . Frais de la présidence | 25'000 | | |
| . Frais du Comité central | 23'000 | | |
| . Commissions/Groupes de travail | 1'500 | | |
| . Gaming | 500 | | |
| . CIOR | 500 | | |
| . autres relations internationales | <u>500</u> | | |
| Excédant des recettes | 19'000 | | |
| Total des dépenses | 218'000 | Total des recettes | 218'000 |